



FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE FONCTIONNAIRES VAUDOIS

## RESOLUTION

L'Assemblée des Associations "perdantes" de la FSF, réunie le 25 novembre 2008 à Lausanne, après avoir entendu les négociateurs DECFO/SYSREM de la FSF, constatant :

- 1) l'importante dévalorisation de certaines fonctions;
- 2) le manque de cohérence dans la collocation de certains secteurs;
- 3) le peu de prise en compte du cahier des charges pour l'enclassement salarial;
- 4) les erreurs de collocation;

Exige du Conseil d'Etat qu'il :

- 1) Mette en œuvre l'article 12 de la convention d'une manière ouverte et dynamique, conformément aux engagements pris et signés ;**
- 2) Revoie la classification salariale de l'ensemble du personnel administratif sur la base de cahiers des charges à jour;**
- 3) Rajoute des niveaux salariaux aux chaînes du personnel administratif ;**
- 4) Colloque les psychologues en orientation au niveau des psychologues en milieu scolaire;**
- 5) Revoie à la hausse les niveaux salariaux du personnel des OPF pour une plus grande égalité avec d'autres secteurs de l'Etat;**
- 6) Publie les résultats et les détails de la méthode Decfo justifiant les enclassements actuels.**

Une nouvelle Assemblée des Associations « perdantes » de la FSF se tiendra le **8 décembre à 18h** pour faire le point sur les avancées des négociations des 2 et 4 décembre 2008.

Si les avancées ne sont pas estimées suffisantes, l'Assemblée appellera les perdants à mettre en œuvre toute mesure de lutte jugée nécessaire,

par exemple, en fonction des secteurs concernés :

- instauration d'un service minimum ;
- limitation de l'activité des collaborateurs aux tâches courantes définies dans la fiche-emploi et/ou le cahier des charges, sans engagement dans d'autres projets annexes ;
- mise en œuvre de mesures de « grève administrative », telles que le blocage des factures ou le fait de différer la mise à jour de la bourse des places d'apprentissage ;
- boycott des entretiens d'appréciation.

**Dans ce contexte, l'Assemblée :**

- 1) Mandate les négociateurs de la FSF pour obtenir la reclassification de leurs fonctions dans le cadre des négociations des prochaines semaines**
- 2) Invite les perdants se joindre au « piquet de solidarité » du 27 novembre 2008.**

Lausanne, le 25 novembre 2008